

La casse du service public de la justice, ça suffit !

(motion présentée par des syndiqué(e)s et adoptée à l'unanimité au 48^e Congrès du SM, à Paris, le dimanche 30 novembre 2014)

À l'issue de son 48^e Congrès, le Syndicat de la magistrature dresse à nouveau un bilan alarmant de l'état de la justice en France.

La pénurie des moyens humains alloués au service public de la justice dans son ensemble constitue, dans un contexte de crise sociale, économique et politique, un réel danger pour les justiciables, les professionnels et les équilibres dans la démocratie.

Face à cette situation alarmante, le Syndicat de la magistrature, réuni en Congrès, mandate le Conseil pour :

- combattre la logique managériale et de rendement ;
- promouvoir une justice de qualité respectueuse des droits et libertés des justiciables ;
- organiser, à cette fin, des journées de mobilisation et d'action collectives, y compris des appels à la grève, en partenariat avec l'ensemble des professionnels participant à l'œuvre de justice.